Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20260429-2026_04_09_BIS-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 29 avril 2026

Date de convocation
22 avril 2026

Date d'affichage
22 avril 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Procurations : 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. LE MOROUX, M. GALGUEN, C. LE BARON, M. GUILLEMOT, E. LE BORGNE, A.C ZUURBIER, C. LAGON, C. MAULE, M. GUÉGANOU, S. LE BORGNE, A. BOIS, J. PLASSART-TALLEC, B. JAN
Absent excusé : K. TASSEL (pouvoir à M. GALGUEN), I. DI MAGGIO
Secrétaire de séance : M. GUÉGANOU

N° 2026-04-09 . Bis

Subvention 2026 aux Associations

M. Cédric LE MOROUX présente à l'assemblée le compte rendu de la commission.

Christian LE BARON ne prend pas part au vote pour la Société de Chasse et le Potager Solidaire.

Monique GUILLEMOT ne prend pas part au vote pour la Paroisse de Maël-Carhaix et pour Au Poher le Vent Tourne

Emilie LE BORGNE ne prend pas part au vote pour la société de pêche et l'Amicale Laïque

Cédric LE MOROUX, Mickael GALGUEN ne prennent pas part au vote pour le Comité des Fêtes

Cédric LE MOROUX ne prend pas part au vote pour la Société de Chasse.

Jérémy PLASSAT-TALLEC et Killian TASSETL ne prennent pas part au vote pour l'Amicale Laïque

Claire LAGON ne prend pas part au vote pour Au Poher le Vent Tourne

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité vote les subventions suivantes :

↳Amicale Laïque	1.500 €
↳Comité des fêtes	1000€
↳Société de chasse du Moustoir	400€
↳Comité des Courses	300€
↳Au Poher le Vent Tourne	300€
↳Le Potager Solidaire	300€
↳Paroisse de Maël-Carhaix	100€
↳Société de Pêche de Maël-Carhaix	200€
↳Le KBE	100€
↳La Croix Rouge – Comité de Carhaix	200€
↳La Gourinoise	200€
↳ANACR Mémorial de la Pie	100€
↳Amicale du don du sang Carhaix	200€

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20260429-2026_04_09_BIS-DE

Secours populaire Carhaix	200€
Office des Sports de Maël-Carhaix	200€
Carhaix Poher Gymnastique	100€
Judo Club du Poher	30€
Tennis Club	90€
DC Carhaix	210€
Bagad de Carhaix	120€
Cercle celtique de Rostrenen	75€
Cyclo club du Blavet	30€
Carhaix Basket	45€
EMAC	30€
ALCP	60€
Participation voyage scolaire	50€ par enfant

Le Maire,
Cédric LE MOROUX

